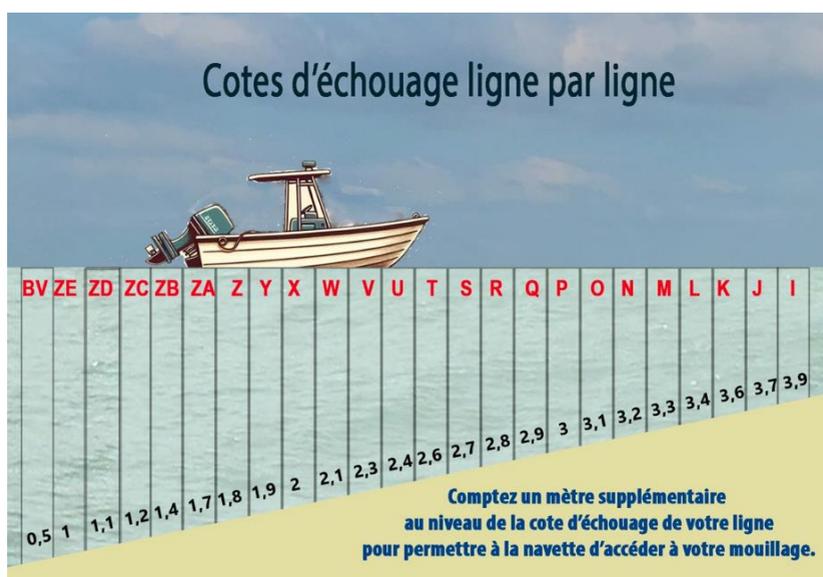


## Bien connaître les marées pour prendre son mouillage

La navette peut venir nous chercher ou nous déposer au bateau à condition qu'elle ait assez d'eau en zone échouage ! Les heures d'échouage dépendent de la ligne où le bateau de chacun se trouve. Voici ci-dessous les cotes que la capitainerie nous a communiquées ligne par ligne. Comptez un mètre supplémentaire au niveau de la cote d'échouage de votre ligne. Pour être confortable, vous pouvez ajouter 30 cm.

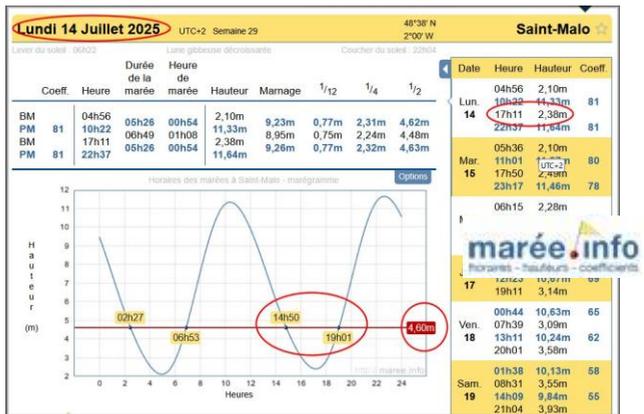


À titre d'exemple, il faudra **4m60 d'eau** si votre mouillage est **en ligne M**.

Reste à calculer les horaires d'accès à votre mouillage. Pour faciliter ce calcul, vous pouvez utiliser une application comme « **Marée.info** » qui repose sur les prédictions des marées officielles du SHOM. Vous visualisez très rapidement les heures auxquelles vous avez encore de l'eau en fonction de votre tirant d'eau (n'oubliez pas le pied de pilote : 30 cm). Ou d'un autre port si vous n'êtes pas à Dinard.

Vous pouvez télécharger l'application sur votre Smartphone, votre tablette ou votre montre connectée, disponible sur les plateformes Apple et Google. Très facile à utiliser. Vous pouvez y accéder aussi par le site internet

[plaisanciers-dinard.fr](http://plaisanciers-dinard.fr).



Un exemple : le 14 juillet 2025, la marée basse est à 17h11 (2,38 m – coeff. 81) : la hauteur d'eau sera insuffisante de 14h50 et 19h01 pour la ligne M. Soit 4 h 01 d'accès impossible pour la navette !

Pour préparer une future sortie, vous pouvez aussi afficher la hauteur d'eau dont vous avez besoin. Vous aurez les plages horaires où vous pourrez partir ou revenir.

Vous pouvez aussi préférer le calcul mental avec la règle des 12èmes. L'un et l'autre ne sont pas incompatibles.

Loïc Doumalin